

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)****SEANCE DU 08 AOUT 2025**

Le huit août deux mille vingt-cinq

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/08/2025

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, MOUNIER Marlène, NEBOUT Franck et MARTY Didier

Pouvoir(s) BOULLAULT Angèle à BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa à COUSSEAU Stéphanie et MEIGNIEN Christine à DECELLE Guy.

Excusé(e)(s) : COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, CATINOT Isabelle et TEXIER Isabelle.

Absent(e)(s) : LASNIER Isabelle et CADORET Anita

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 10 - Votants : 13

Secrétaire de séance : BARBOT Jean-Pierre

N° 2025-06-02**RAPPORT SUR LES DECISIONS PRISES PAR DELEGATIONS DU CONSEIL :**

Rapporteur : Guy DECELLE, Maire

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il s'agit de rendre compte des décisions prises par application des délégations accordées au Maire par délibération n° 2020-3-5 en date du 23/05/2020 complétée par la délibération n° 2022-02-02 en date du 11/03/2022.

<u>DATE</u>	<u>OBJET DE LA DECISION</u>
20/06/2025	Acceptation devis SAUR logement temporaire 1 198.79 € TTC
30/06/2025	Vente concession cimetière A1 A003 à Mme CAILLONNEAU Janine 150 €
28/07/2025	Vente concession cimetière J2 H004 à Mme BARTSCH Bernadette 150 €
31/07/2025	Signature contrat location matériel pour travaux cimetière de Péreuil
07/08/2025	Signature de 4 conventions de passage pour réseaux SDEG 16 lotissement de Bellevue
08/08/2025	Acceptation devis pompe de relevage climatisation mairie 430,37 € TTC

Au regard des éléments exposés, il est proposé à l'assemblée de prendre acte de ces décisions.
Le Conseil Municipal prend acte.

AR Prefecture

016-200054187-20250808-2025_06_02-DE
Reçu le 13/08/2025

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 11 août 2025,

*Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BARBOT*

*Le Maire,
Guy DECELLE*

Certifié exécutoire :

par publication ou notification du ... 13 AOUT 2025..

et transmission en Préfecture du ... 13 AOUT 2025...



La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de POITIERS 15 Rue de Blossac CS 80541 86020 POITIERS CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut également être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr